

Communiqué der SGAM, 5. Mai 2007

Schweizerische Gesellschaft für Allgemeinmedizin plant neue Hausarztorganisation

Die in der Schweizerischen Gesellschaft für Allgemeinmedizin (SGAM) zusammengeschlossenen Hausärzte haben an ihrer Kadertagung auf dem Bürgenstock zwischen dem 3. und 5. Mai 2007 beschlossen, Vorbereitungsarbeiten im Hinblick auf die Gründung einer neuen Hausärzte-Organisation aufzunehmen.

Eine einzige, starke Standesorganisation, die mit einer Stimme spricht und eine geschlossene Basis hinter sich vereinigt, kann künftig in allen standes- und gesundheitspolitischen Belangen und Verhandlungen stärker auftreten, so wie es die Hausärzte in einzelnen Kantonen schon umgesetzt haben. Dieser neue, gestärkte Auftritt ist vor allem in Hinblick auf den drohenden Hausärztemangel wichtig.

Der Beschluss geht auf einen Antrag der Solothurner Hausärzte (HASO) zurück.

Im weiteren haben die Hausärzte Stimmfreigabe zur 5. IV-Revision beschlossen, die am 17. Juni zur Abstimmung kommt. Nach Ansicht der SGAM heben sich die Vor- und Nachteile auf. Für die Revision spricht das Prinzip «Wiedereingliederung statt Rente». Dazu kommen integrationsfördernde Elemente wie Früherkennung und Frühintervention. Dagegen spricht nach Ansicht der SGAM die Aufweichung des Arztgeheimnisses und die Ausklammerung der Arbeitgeber aus der Verantwortung gegenüber IV-Bezüglern. Dazu kommt die Befürchtung, dass die Stellung der Patienten durch diese Revision weiter geschwächt wird.

Mit aller Entschiedenheit wehrt sich die SGAM zudem gegen das Aufkommen eines Generalverdachtes, der die meisten IV-Bezüglern als sog. «Scheininvaliden» denunziert.

Im übrigen bleibt die SGAM Mitglied des Dachverbandes der Schweizer Ärzte (FMH). Sie hat einen entsprechenden Antrag der Berner Sektion (VBH) zum Austritt aus der FMH deutlich abgelehnt.

Für Rückfragen: Dr. med. Hansueli Späth, Präsident SGAM, Natel 079 668 32 09.

Communiqué de la SSMG, 5 mai 2007

La Société Suisse de Médecine Générale (SSMG) veut créer une nouvelle organisation de médecins de famille suisses

Lors du séminaire pour cadres de la Société Suisse de Médecine Générale (SSMG), qui s'est déroulé du 3 au 5 mai 2007 au Bürgenstock (NW), les représentants présents des médecines de famille ont décidé d'entreprendre les travaux préparatoires visant à la création d'une nouvelle organisation de médecins de famille.

Une organisation professionnelle forte, parlant d'une seule et même voix et rassemblant derrière elle une base résolue, est mieux à même de défendre les intérêts des médecins de famille sur tous les dossiers et négociations concernant la profession ou relevant de la politique de la santé. Avec cette nouvelle organisation, il s'agit de réaliser au niveau suisse ce qui existe déjà dans certains cantons. Les médecins de premier recours souhaitent mieux affirmer leur présence, notamment dans un contexte de pénurie croissante de praticiens, qui commence à faire sentir ses effets. Cette décision fait suite à une proposition de l'Association soleuroise des médecins de famille.

Concernant la 5^e révision de l'Assurance-invalidité (AI), sur laquelle le peuple est amené à se prononcer le 17 juin prochain, les médecins de famille recommandent la liberté de vote. La SSMG est en effet d'avis que les avantages et les inconvénients de cette révision s'équilibrent. L'affirmation du principe de primauté de l'intégration sur la rente, de même que les mesures d'encouragement à l'intégration, comme le dépistage et l'intervention précoces, sont autant d'éléments positifs. En revanche, l'assouplissement du secret médical et l'exclusion de toute responsabilité des employeurs dans les efforts d'intégration sont critiqués. En général, les médecins de premier recours ont exprimé leurs craintes que cette révision n'affaiblisse encore davantage la situation des patients concernés.

La SSMG dénonce en revanche résolument toute généralisation d'un climat de suspicion, qui voit dans la plupart des rentiers AI des «simulateurs».

Enfin, la SSMG reste membre de la Coordination des médecins suisses (FMH). Elle a clairement rejeté une proposition de l'Association bernoise des médecins de famille (VBH) dans ce sens.

Pour toute question: Dr méd. Hansueli Späth, président SSMG, tél. 044 713 05 05 ou portable 079 668 32 09.

Dr méd. François Héritier, vice-président SSMG, tél. 032 426 92 92 ou portable 079 280 09 89.